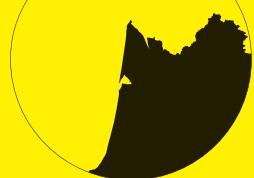


L'ÉROSION CÔTIÈRE EN AQUITAINE UNE STRATÉGIE INNOVANTE

?



~~LITTORAL AQUITAIN*~~



L'ALÉA ÉROSION CÔTIÈRE

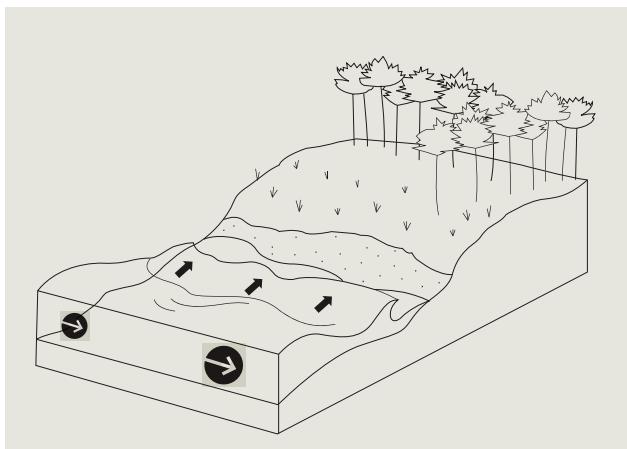


Le littoral aquitain s'étend sur près de 270 km, de l'estuaire de la Gironde à la frontière franco-espagnole. Il est divisé en deux entités distinctes : la côte sableuse au nord du cap St Martin à Biarritz et la côte rocheuse au sud. Pour qualifier l'érosion côtière, les scientifiques parlent d'**aléa**. C'est un événement d'origine naturelle ou humaine, potentiellement dangereux, dont l'intensité et l'occurrence varient. Qu'elle soit marine ou liée à un mouvement de falaise, l'érosion est inéluctable et généralement irréversible.

CÔTE SABLEUSE

Sur la côte sableuse on parle d'un aléa **érosion marine** dont les causes sont :

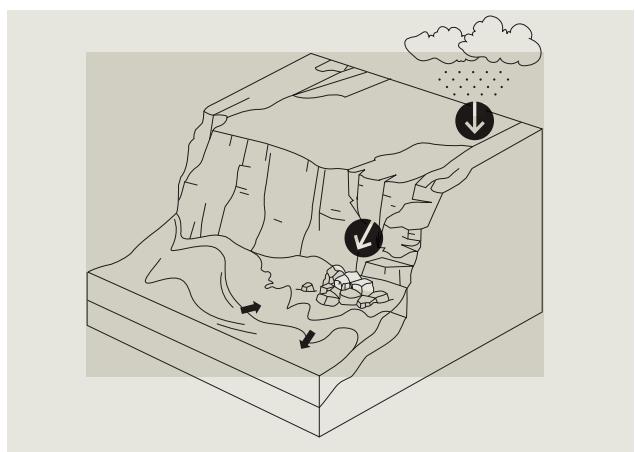
- l'arrêt des apports fluviaux qui provoque l'épuisement des stocks sédimentaires ;
- la houle qui par déferlement produit un courant parallèle au rivage appelé dérive littorale entraînant le sable ;
- des actions humaines qui, notamment par la mise en place de protections sur le littoral, modifient le transit naturel des sédiments ;
- les tempêtes et l'élévation du niveau de la mer qui pourraient également être responsables d'une aggravation future du phénomène ;
- l'érosion des dunes par le vent peut aussi accentuer l'érosion marine.



CÔTE ROCHEUSE

Sur la côte rocheuse on parle d'un aléa **mouvements de terrain** affectant les falaises. L'érosion des falaises est provoquée par plusieurs facteurs naturels qui agissent de façon combinée :

- les eaux de pluie et de ruissellement qui sont le facteur principal d'instabilité des falaises par leurs actions mécaniques et chimiques, dégradent la roche et modifient ses propriétés ;
- la houle, les courants côtiers et la marée qui, par leurs actions mécaniques, complètent l'action de l'eau de pluie en déblayant et en transportant les matériaux, empêchant ainsi la stabilisation de la pente.



LES ENJEUX MENACÉS



L'érosion côtière ne serait pas un problème en Aquitaine sans la présence humaine et l'implantation de ses activités trop proches de la mer. Cette présence génère différents enjeux :

- **Enjeux humains** : l'érosion côtière peut entraîner la perte brutale, parfois importante de territoires littoraux. La destruction d'habitations et d'infrastructures peuvent mettre en danger les populations.
- **Enjeux économiques** : l'érosion côtière menace aussi les activités touristiques ou maritimes d'Aquitaine en portant atteinte aux ouvrages portuaires, aux infrastructures balnéaires voire même en entraînant la disparition de plages.
- **Enjeux patrimoniaux** : l'érosion côtière menace les biens ordinaires, le bâti d'une très grande valeur architecturale ainsi que le patrimoine culturel, historique et archéologique.
- **Enjeux sociétaux** : l'érosion côtière peut menacer l'attractivité du littoral en affectant sa capacité d'accueil, son accès et ses fonctionnalités.
- **Enjeux environnementaux** : l'érosion côtière, en tant que processus naturel, participe à la dynamique, à la richesse et au maintien des écosystèmes dunaires et de falaises. Néanmoins, l'érosion générée par l'homme et les implantations urbaines limitant la capacité de déplacement des milieux soumis à l'érosion peuvent porter atteinte aux écosystèmes littoraux.

UNE STRATÉGIE RÉGIONALE INNOVANTE



Le littoral aquitain dispose désormais d'une stratégie régionale de gestion du risque d'érosion côtière aux horizons 2020 et 2040. Elle est issue d'une réflexion partagée entre l'État et les collectivités littorales réunis au sein du GIP Littoral Aquitain.

Lancée en juillet 2009 et finalisée en juin 2012, la démarche stratégique de gestion de la bande côtière s'est appuyée sur une étude menée sur les sites-tests de Lacanau, Contis et Ciboure. À partir des résultats obtenus, la stratégie propose à l'ensemble des acteurs publics du littoral aquitain une vision partagée permettant de faire face aux risques d'érosion côtière. Respectueuse des principes de la stratégie nationale présentée le 2 mars 2012 par le ministère de l'Écologie, elle traduit une ambition collective à l'échelle régionale et offre une boîte à outils pour mettre en œuvre, localement, une gestion durable de la bande côtière.

QUE DIT CETTE STRATÉGIE ?

Elle met en avant le principe de prévention, elle encourage à développer la connaissance et la culture du risque, elle engage à étudier toutes les possibilités techniques pour gérer un risque existant, sans exclusion ni tabou, notamment sur le repli stratégique. Elle offre également un cadre de gouvernance pour des prises de décisions partagées et concertées au niveau local. C'est un véritable changement de paradigme dans la gestion d'un risque littoral.

COMMENT EST-ELLE ORGANISÉE ?

Elle est constituée de 4 documents : une introduction générale, une présentation de la sensibilité régionale à l'érosion côtière, un document d'orientation et d'actions (pièce majeure de la stratégie régionale de gestion de la bande côtière) et un guide de l'action locale. Ces documents n'ont aucune valeur réglementaire en tant que tels mais visent cependant à orienter les politiques publiques menées en Aquitaine pour mieux gérer la bande côtière. Le cadre régional défini dans cette stratégie a vocation à être adapté et affiné par des réflexions plus locales.

QUELS EN SONT LES GRANDS PRINCIPES ET ACTIONS ?

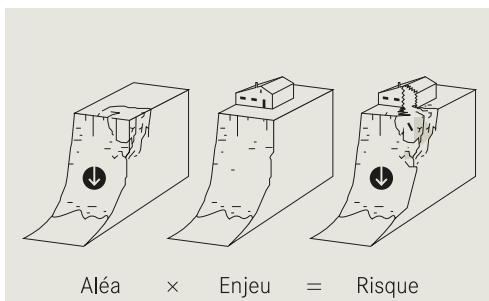
Dans le respect des politiques nationales et européennes de gestion des risques naturels, cinq grands principes sont ainsi édictés au plan régional, eux-mêmes déclinés en actions, pour la plupart en cours de réalisation.

GRANDS PRINCIPES	ACTIONS
N°1 Prévoir le risque, améliorer la connaissance et développer la culture du risque	<ul style="list-style-type: none">Parution de l'atlas de l'aléa érosion du littoral sableux aquitain prévue fin 2012 par l'Observatoire de la côte aquitaine ;Financement par l'appel à projet régional du programme de recherche sur l'évolution des passes du bassin d'Arcachon.
N°2 Prévenir le risque	<ul style="list-style-type: none">Mobilisation des services de l'État pour l'élaboration des Plan de prévention des risques littoraux prioritaires après la tempête Xynthia ;Prise en considération du risque érosion par les collectivités territoriales dans les derniers SCOT littoraux aquitains.
N°3 Gérer de façon optimale les situations existantes	<ul style="list-style-type: none">Maintien de l'action quotidienne d'accompagnement des processus naturels sur les dunes par l'ONF dans le cadre d'une mission d'intérêt général confiée par l'État ;Sélection de sites en accord avec le Conservatoire du littoral et l'ONF pour la mise en œuvre d'une évolution naturelle surveillée ;Lancement de l'estimation des potentiels et de la faisabilité technique des rechargements en sédiments avec l'Observatoire de la côte aquitaine ;Formulation d'une réponse aquitaine à l'appel à projet national sur la « relocation des activités et des biens » réunissant aux côtés du GIP les communes de Lacanau, La Teste-de-Buch et Labenne.
N°4 Préparer et gérer les crises	<ul style="list-style-type: none">Élaboration exemplaire des Plan communaux de sauvegarde dans les Landes avec le soutien du centre de gestion de la fonction publique territoriale.
N°5 Faciliter la mise en œuvre et la cohérence des actions de gestion	<ul style="list-style-type: none">Étude des solutions de gestion dans le cadre des stratégies locales en cours (mairie de Lacanau, communauté de communes pointe du Médoc) ;Lancement de stratégies locales (communauté de communes Mimizan, agglomération côte basque Adour, communauté de communes Sud Pays basque) ;Soutien technique du GIP Littoral Aquitain et de l'Observatoire de la côte aquitaine aux stratégies locales.

LE RISQUE D'ÉROSION CÔTIÈRE



85% du littoral aquitain présente une sensibilité socio-économique faible (à l'échelle de la côte aquitaine, la notion de sensibilité est préférée à celle de risque habituellement employée). L'érosion côtière n'est pas un problème pour l'ensemble du littoral aquitain car une grande partie du littoral de la côte sableuse a pu être préservée d'une urbanisation trop proche de l'océan. En revanche, deux territoires sensibles se dégagent à l'échelle de la côte aquitaine : la côte rocheuse des Pyrénées-Atlantiques et la pointe du Médoc.



L'existence d'un **risque** est liée :

- à la présence d'un événement qui est la manifestation d'un phénomène naturel ou anthropique : l'**aléa** ;
- à l'existence d'**enjeux** qui représentent l'ensemble des activités, des biens, des personnes et des milieux pouvant être affectés par ce phénomène.

CHIFFRES CLÉS DE L'ÉROSION EN AQUITAIN

Moyenne du recul sur la côte sableuse :
1 à 3 m/an avec un maximum de 6 m/an

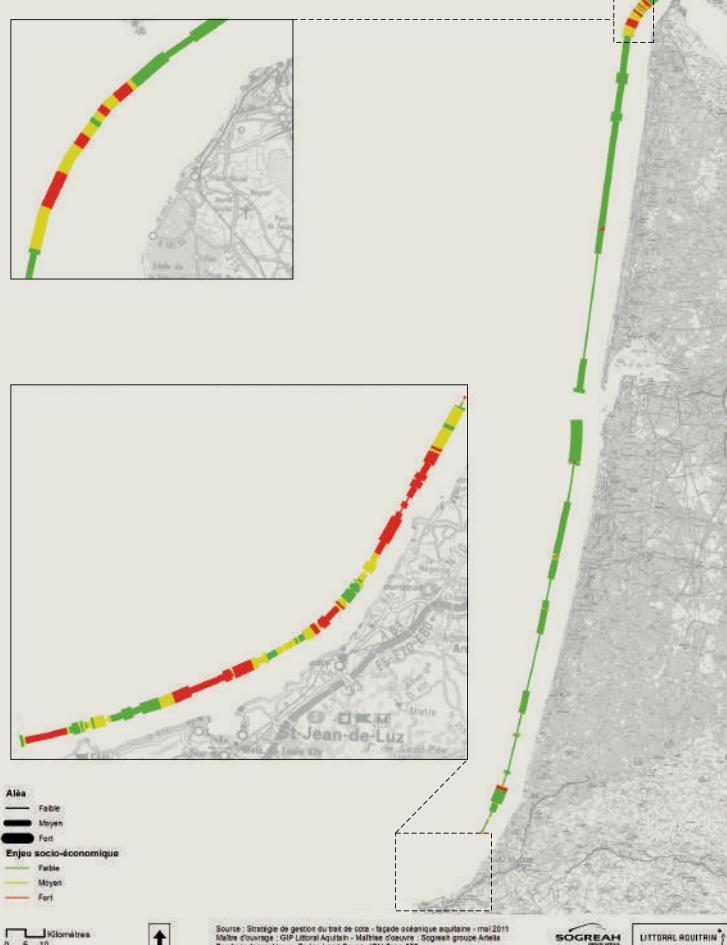
Moyenne du recul sur la côte rocheuse :
20 cm/an

Le territoire menacé par l'érosion à l'horizon 2040 représente 2 233 ha soit l'équivalent de 3 127 terrains de football.

Les enjeux impactés présents dans cette bande côtière active se répartissent de la manière suivante :

- Zones d'habitat :
177 ha soit 8%
dont 62 ha d'habitat dense
- Zones d'activité de loisir et de tourisme camping, accès plage, etc... :
83 ha soit 4%
- Zones d'activité économique :
9 ha soit moins d'1%
- Infrastructures de service public :
3 ha soit moins d'1%
- Espaces forestiers :
1 227 ha soit 55 %
(dont 1154 ha de forêt publique)
- Espaces naturels :
712 ha soit 32 %
- Espaces agricoles :
21 ha soit 1%

Cartographie de la sensibilité socio-économique à l'horizon 2040



LES DIFFÉRENTS MODES DE GESTION DU LITTORAL



En Aquitaine, quatre familles de mode de gestion ont été identifiées pour lutter, accompagner ou s'adapter au recul du trait de côte. À ces familles d'actions s'ajoute l'inaction ou l'absence de gestion qui est la traduction d'un non choix de mode de gestion.

MODE DE GESTION	DÉFINITION	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS	APPLICABILITÉ
L'inaction (absence de gestion)	Absence de gestion.	Fonctionnalités naturelles préservées. Aucune dépense apparente.	Aucune mesure d'évacuation des personnes. Ruine des biens et mise en danger des habitants et usagers du littoral.	Inenvisageable.
Évolution naturelle surveillée	Pour des motifs de gestion écologique des milieux, le littoral évolue librement sans intervention humaine autre que la surveillance.	Fonctionnalités naturelles préservées. Faibles dépenses. Anticipation d'un autre mode de gestion plus adapté par le suivi.	Aucune réduction de l'aléa. Pas de diminution du risque sur les biens, personnes, activités économiques.	Applicable aux littoraux naturels. Non adapté aux espaces à enjeux humains et économiques.
Accompagnement des processus naturels	Mode de gestion majoritaire sur le littoral aquitain par le contrôle du déplacement des dunes (végétalisation des dunes, pose de brancheages, de ganivelles...) par l'ONF.	Préservation des fonctionnalités naturelles. Conciliation de la préservation des milieux naturels, de la qualité paysagère et d'accueil du public... Coût faible au regard de l'efficacité. Anticipation d'un autre mode de gestion plus adapté par le suivi.	Réduction relative de l'aléa érosion côtière notamment en secteurs d'érosion chronique ou forte. Pas de diminution du risque sur les biens, personnes, activités économiques pour ces secteurs.	Applicable à des littoraux naturels à semi-naturels, notamment les Plans plage et campings. Applicable pour des secteurs plus urbains mais où l'aléa est faible.
Lutte active	Intervention humaine importante pour contrer l'érosion côtière par fixation du trait de côte. Distinction entre interventions souples (rechargeement des plages en sédiments) des interventions dures (épis, digues, pérés...).	Maintien des biens et activités.	Maintien ou renforcement de l'artificialisation du littoral. Accentuation de l'érosion des plages protégées et voisines par la lutte active dure. Perte directe ou indirecte de fonctionnalités naturelles. Coûts de réalisation et d'entretien importants.	À résérer uniquement aux enjeux socio-économiques forts.
Repli stratégique	Suppression et/ou déplacement des enjeux de la bande d'aléa.	Retour à un fonctionnement naturel du littoral. Restauration de fonctionnalités naturelles disparues ou altérées.	Mise en œuvre longue, difficile et coûteuse. Problème de disponibilité de terrains pour le déplacement ou la relocalisation.	Envisageable pour n'importe quel type d'enjeu.



ZOOM SUR LE REPLI STRATÉGIQUE

Le repli stratégique est aussi appelé « recul », « retrait stratégique » ou « relocalisation ». Ces termes génériques recoupent différents modes opératoires :

- le **déplacement** qualifie le repli lorsque le bien ou l'activité est déplacé à proximité de son point d'origine sans procéder initialement à sa démolition. Il s'agit alors d'une simple translation des équipements. Ce mode opératoire est applicable pour des équipements légers (WC, postes MNS) ;
- la **suppression** qualifie le repli lorsque les personnes sont évacuées de leurs biens, les biens démolis et/ou les activités supprimés, sans qu'aucune action volontariste de réimplantation sur le territoire littoral ne soit menée. C'est le mode de gestion mis en œuvre par l'État après la tempête Xynthia sur les côtes de Vendée et de Charente ;
- la **relocalisation** qualifie le repli lorsqu'après une phase d'évacuation des personnes et de suppression du bien et/ou des activités, une action volontariste de réimplantation est menée sur le territoire. Il s'agit du mode de repli le plus complexe à mettre en œuvre. Il fait pour cela l'objet d'un appel à projet par l'État pour tester son opérationnalité.

Déplacement du poste MNS du Petit Nice, La Teste-de-Buch

Le Groupement d'intérêt public Littoral Aquitain est un outil opérationnel permettant d'assurer le pilotage partenarial d'une politique intégrée du littoral aquitain. C'est un instrument de gouvernance doté d'un conseil d'administration présidé par Renaud Lagrave, vice-président du conseil régional d'Aquitaine. Ses membres sont l'État et l'ensemble des collectivités territoriales du littoral aquitain.

Pour élaborer la stratégie régionale de gestion de la bande côtière, le GIP Littoral Aquitain s'est appuyé sur les techniciens de ses membres, les experts de l'Observatoire de la côte aquitaine (BRGM et ONF), les scientifiques aquitains et la collaboration du Conservatoire du littoral. La stratégie est le fruit de cette organisation originale associant gouvernance et expertise scientifique et technique à l'échelle régionale.



L'élaboration de la stratégie régionale
a été cofinancée par l'État et l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Aquitaine
avec le Fonds européen de développement régional (FEDER).



MEMBRES DU GIP :
Services de l'État en région, conseil régional d'Aquitaine, conseil général de la Gironde, conseil général des Landes, conseil général des Pyrénées-Atlantiques, communauté d'agglomération du bassin d'Arcachon Sud, communauté d'agglomération Côte basque-Adour, communauté de communes de la pointe du Médoc, communauté de communes des Lacs médocains, communauté de communes de la Médocaine, communauté de communes du bassin Arcachon Nord, communauté de communes des Grands Lacs, communauté de communes de Mimizan, communauté de communes Côte Landes Nature, communauté de communes de Maremne Adour côte sud, communauté de communes du Seignanx, communauté de communes Sud Pays basque.

www.littoral-aquitain.fr

